

LE PUBLICISTE.

SEXTIDI 6 Pluviôse, an VIII.



Edit qui abolit dans l'état romain tous les droits imposés par le gouvernement républicain. — Dispersion d'un rassemblement d'insurgés romains. — Ouverture du parlement d'Irlande. — Proclamation du général Massera à l'armée d'Italie. — Autre proclamation du général Moreau au peuple helvétique. — Ordre donné au baron d'Albini de se porter vers le fort de Cassel. — Nouvelles diversés.

Le prix de l'abonnement du PUBLICISTE est de 15 fr. 50 cent. pour trois mois, 26 fr. pour six mois, & 50 fr. pour l'année.

Les lois & arrêtés des consuls sont imprimés textuellement, & délivrés aux souscripteurs sans augmentation de prix.

Les lettres & les abonnemens doivent être adressés, franc de port, au directeur du PUBLICISTE, rue des Moineaux, n°. 425, butte des Moulins, à Paris.

ITALIE.

De Naples, le 24 décembre (3 nivôse).

Il est arrivé ici, il y a quelques jours, une felouque venant de Messine avec des dépêches du roi pour le chevalier Micheroux, par lesquelles il lui apprend que 2800 Russes venant de Corfou, & destinés pour faire le service de cette capitale, arriveront incessamment dans ce port.

Il n'est plus question d'embarquer pour Malte les troupes russes qui sont ici. Les lettres de cette isle varient sur les détails; mais elles s'accordent toutes à dire qu'on n'est pas près de la prendre.

De Rome, le 30 décembre (9 nivôse).

Il vient d'être publié une ordonnance qui rétablit les gabelles & les droits qui se percevoient dans l'état romain. Cette ordonnance abolit tous les droits imposés par le gouvernement républicain & par les Français.

Un corps de troupes napolitaines, commandé par le général Bourcard, s'est porté, il y a quelques jours, contre une troupe nombreuse d'insurgés, rassemblée du côté de Frossinone. Ces insurgés ont été battus & dispersés; leur chef, qui avoit pris le nom de Fra-Diavolo, avoit joué un rôle dans les insurrections qui eurent lieu contre les Français.

De Milan, le 5 janvier (15 nivôse).

L'artillerie arrivée en dernier lieu du Piémont, vient d'être transportée dans le Véronese. Les troupes impériales ont pris par-tout des quartiers d'hiver. Une partie de la cavalerie est attendue dans nos environs; elle y restera jusqu'à la reprise des opérations militaires.

Suivant des lettres de Bellinzone, le général Dedovich a toujours son quartier-général dans cette ville. Son corps, destiné à la garde des passages qui conduisent au mont

Saint-Gothard, a pris des cantonnemens dans la Suisse italienne. Les neiges qui couvrent les montagnes de ce côté, ont intercepté tous les passages.

SUEDE.

De Stockholm, le 5 janvier (15 nivôse).

La nouvelle répandue que le baron d'Armfeld avoit reçu à Dresde sa nomination à la place de gouverneur de notre capitale, se trouve démentie. Il a seulement obtenu la permission de revenir dans sa patrie.

Les mouvemens qui ont eu lieu dans diverses villes de Suede, & qu'on a donné pour des insurrections, sont tout au plus des tumultes excités par les étudiants des universités. Il n'en est pas moins vrai que la noblesse cherche à reprendre le pouvoir que Gustave, pere du roi régnant, lui avoit enlevé.

On prétend que le jeune roi est de nouveau en pourparlers avec le cabinet de Pétersbourg. Peut-être tout cela se bornera-t-il à des démonstrations de politesse.

AUTRICHE.

De Vienne, le 9 janvier (19 nivôse).

La Gazette de la Cour annonce le passage, par les Dardanelles d'une flottille russe de treize vaisseaux, qui seroit destinée pour Malte & Naples.

La tranquillité se rétablit insensiblement à Naples.

Le port de Gaëte est destiné à recevoir les vaisseaux russes.

PRUSSE.

De Berlin, le 11 janvier (21 nivôse).

Le ministre comte de Finkenstein, que nous venons de perdre, étoit le plus âgé des hommes d'état de l'Europe. Il avoit commencé sa carrière diplomatique en 1736, comme envoyé à la cour de Suede; de 1740 à 1742, il fut à la cour de Danemarck. Depuis, il fut chargé d'une mission importante près de George II, pendant qu'il combattoit sur le Rhin; & après avoir été un an après à Pétersbourg, il a rempli cinquante ans l'importante place de ministre du cabinet.

Depuis que Bonaparte est à la tête des affaires, notre cour se prononce d'une manière beaucoup plus forte en faveur de la république. On va jusqu'à dire que la Prusse ne se bornera plus à la neutralité; mais se portera comme médiatrice pour hâter enfin la paix générale tant désirée.

ALLEMAGNE.

De Munich, le 19 janvier (29 nivôse).

Nous apprenons directement que le général de Viomesnil est parti de Prague, le 3, pour Londres, dont le cabinet se propose de l'employer, soit à la tête des russes stationnés à Jersey & Guernesey, soit à la tête de quelques troupes anglaises destinées à appuyer les chouans. Ce général a reçu de Mittau une lettre qui lui a fait un grand plaisir.

Le ci-devant prince de Condé a mis ces jours derniers à l'ordre de son corps, la nouvelle décision de Paul I^{er} sur la demeure de ses troupes dans l'Empire, où les agens de l'Autriche & de la Russie ne négligent aucun moyen d'organiser les levées en masse, & la mise au complet des contingens pour le printemps prochain. Les trois régimens à la solde d'Angleterre, actuellement cantonnés à Kempton & lieux circonvoisins, s'élevent au-delà de 5000 hommes. La disette affreuse des petits cantens & des grisons ne peut que leur procurer un grand nombre de recrues. Celles de l'Autriche pour l'archiduc ne cessent de passer sur des charriots, qui hâtent leur marche & leur épargne de la fatigue.

Le nombre des imprimeries qui avoit été très-limité en Russie, & borné à la capitale, vient d'être augmenté.

ANGLETERRE.

De Londres, le 17 janvier (27 nivôse).

Quelle que puisse être l'intention du gouvernement, au sujet d'une descente sur les côtes de France, nous pouvons assurer, dit le *Morning-Herald*, que les bureaux de l'artillerie n'ont encore reçu aucun ordre pour les préparatifs qu'exige un projet de cette importance.

L'ouverture du parlement d'Irlande a eu lieu le 25 de ce mois. Il n'a pas dû être parlé de l'union dans le discours du lord lieutenant, cette question étant réservée pour un message qui sera envoyé aux deux chambres. En attendant, les unionistes triomphent, comme si la chose étoit faite. Il est vrai que le pays en général est pour l'union. Il n'en est pas de même à Dublin où les anti-unionistes remuent ciel & terre pour l'empêcher.

Toute notre flotte doit être actuellement dans les eaux de Brest. Sept vaisseaux de ligne ont fait voile de Portsmouth le 25, sous les ordres de sir Charles Cotton, pour aller s'y réunir.

Le *London*, bâtiment appartenant à la compagnie des Indes, vient d'arriver de l'Inde. Il a fait voile de Sainte-Hélène en brumaire dernier, avec sept autres vaisseaux de la même compagnie, dont il n'a été séparé que peu de jours avant son arrivée. Ainsi on les attend d'un moment à l'autre.

Le duc d'York est tombé de cheval; il en a été quitte pour quelque meurtrissure.

Il s'est formé à Belfast, en Irlande, une réunion suggérée par la bienfaisance, où les jeunes demoiselles de la ville, prisiées par leurs meres, se rassemblent pour travailler au profit des indigens. Les ouvrages sont exposés dans une boutique attenante, & le produit de la vente est employé à acheter du pain & du charbon pour les familles les plus pauvres de la ville.

La peste paroît gagner de l'intérieur de la Barbarie le long des côtes.

REPUBLIQUE BATAVE.

De la Haye, le 21 janvier (1^{er} pluviôse).

Le citoyen Semonville a remis avant-hier ses lettres de créance au directoire batave. Les citoyens Desforgues & Champigny-Aubin ont rendu en même tems leur visite de congé.

On lit dans une de nos gazettes que le général en chef & le commissaire-ordonnateur de l'armée française ont reçu la nouvelle du ministre Berthier, que les 25 mille hommes à la solde de la Hollande doivent être complétés le plutôt possible, d'après un arrêté du consulat français.

Le chargé d'affaires de Prusse a demandé l'autorisation d'exporter pour la Prusse une certaine quantité de foin, de paille & d'avoine. Sa demande lui a été accordée par le corps représentatif.

REPUBLIQUE HELVÉTIQUE.

De Berne, le 19 janvier (29 nivôse).

Le général Moreau vient d'adresser aux habitans de l'Helvétie la proclamation suivante :

« Peuples d'Helvétie, en rejoignant au milieu de vous mes anciens compagnons d'armes, je n'ai pu me défendre d'émotion. Quel théâtre pour les soldats de la liberté ! que de beaux souvenirs, que d'exemples sublimes rappellent les champs que vous cultivez, & que jadis vous arrachâtes à la tyrannie, au prix de tant de sang & de glorieux sacrifices :

» Peuples d'Helvétie, vous fûtes toujours nos alliés fidèles, nos alliés d'affections; mais il est aujourd'hui un lien plus sacré qui nous unit, notre commune indépendance. C'en est fait de votre liberté, si la France pouvoit être asservie. Le despotisme est là pour tout envahir. Vainqueur farouche, le souvenir de ses craintes lui feroit efficer jusqu'aux plus foibles traces d'institutions républicaines; il les poursuivroit même au milieu de vos rochers, qui pour lui ne seroient plus une barrière. Vous n'aurez pas à porter un joug passager, sous lequel vit encore l'espérance; mais un système de tyrannie stable, général & profondément combiné.

» Peuples d'Helvétie, j'ai confiance en vous & je ferai tout pour mériter la vôtre. Je sais que vous souffrez; mais la guerre entraîne toujours des maux après elle. Faites les moi connoître par l'organe de vos magistrats, & nous y remédierons de concert. Si cependant nos soins communs ne peuvent les éloigner tous, c'est qu'il en est d'inévitables; mon cœur appréciera vos sacrifices & ils seront pour le gouvernement français un nouveau motif de reconnaissance.

Signé, MOREAU.

On écrit de Zurich qu'on a cessé de travailler aux fortifications près de cette ville. Beaucoup de troupes qui étoient dans les environs se rendent du côté de Bâle; d'autres se portent à marches forcées sur Saint-Gall.

Les autrichiens augmentent leurs forces du côté des Grisons. On remarque parmi eux beaucoup de mouvement.

REPUBLIQUE FRANÇAISE.

ARMÉE D'ITALIE.

Massena, général en chef, à l'armée.

Soldats de la brave armée d'Italie, si respectable par ses malheurs, & jadis si célèbre par ses triomphes, en acceptant l'honneur de vous commander, je me suis dévoué aux intérêts de mon pays. & j'ai cédé à la voix d'un héros dont l'amitié & la confiance m'honoreroient.

Je viens partager vos souffrances, les adoucir & y mettre un terme.

Depuis long tems je serois au milieu de vous, si je n'eusse dû, avant tout, m'occuper de vos besoins. Vos privations vont cesser, j'en ai reçu la promesse solennelle du gouvernement; moi-même j'ai pris des mesures pour vous assurer des secours en tout genre. Mais quelle qu'ait été l'étendue de vos maux, elle ne peut égaler

la générosité & le dévouement français. Comment se fait-il que quelques corps aient abandonné leur poste? Vous souffriez! Pensez-vous que la mère-patrie ne vous tienne pas compte de vos sacrifices?

Soldats! que faut-il pour ramener la victoire sous vos drapeaux? Que vos besoins soient satisfaits; ils le seront, je vous le répète.

Nous avons tous la même masse de gloire à conserver ou à acquérir encore; nos efforts doivent être communs. Je vous dois tous mes soins; vous me devez toute votre confiance; j'y compte, comme vous devez vous reposer sur moi.

Devais-je, mes camarades, vous tenir un autre langage? Faudroit-il vous parler de la sévérité que je déploierois, si vous vous écartiez de la subordination & de la discipline, qui seules font votre force? Non, je rejette une idée qui m'allige; vous n'aurez toujours d'autre mobile de votre conduite que le devoir, l'honneur & l'amour de la patrie.

Cette proclamation sera imprimée, publiée & affichée par-tout où besoin sera, & mise à l'ordre de l'armée.

Fait au quartier-général à Antibes, le 25 nivôse, au 8 de la république.

Signé, MASSENA.

De Nantes, le 30 nivôse.

Deux chefs de chouans qui ont assisté à toutes les conférences de Pouancé, Caudé & autres lieux, ont envoyé hier soir un courrier extraordinaire, porteur de l'heureuse nouvelle de la pacification de la rive gauche de la Loire. Les propriétaires & fermiers conserveront leurs armes.

Cette soudaine détermination des chouans paroît avoir été influencée par la présence du citoyen Duroc, aide-de-camp de Bonaparte, qui, arrivé le 17 à Angers, ne s'y est arrêté que deux jours, & est reparti sur-le-champ pour Paris.

Trois chefs de chouans, le ci-devant comte de la Tribouille, & deux de ses aides-de-camp, sont arrivés, hier soir, dans cette commune.

D'Angers, le 1^{er} pluviôse.

Nous avons annoncé que les chefs des insurgés de toute la rive gauche de la Loire, réunis à Montfaucon, avoient accepté la paix, & pris des mesures pour le licenciement de tous les rassemblemens.

Nous nous empressons d'annoncer aujourd'hui que la rive droite de ce département vient d'imiter l'exemple de la rive gauche. Les habitans occupant la partie du ci-devant Bas-Anjou, Haute-Bretagne sur la rive droite de la Loire (ce qui comprend les départemens de Maine & Loire, la Loire-Inférieure; à la droite de la Loire depuis Angers jusqu'au Croisic) qui existoient sous les ordres de MM. de Chatillon, d'Audigné & de Kainlis, sont licenciés & rentrent paisibles dans leurs domiciles respectifs.

Les ci-devant chouans qui ont apporté la nouvelle de la paix sur la rive gauche, avoient déjà changé leur cocarde blanche en cocarde tricolore, ce qui est du meilleur augure sur leur sincérité. Ils ont paru au spectacle, revêtus de cet ornement, & aussi-tôt l'orchestre a joué, aux applaudissemens universels, l'air : *Où peut-on être mieux qu'au sein de sa famille?*

On attend aujourd'hui de semblables nouvelles de la division Bourmont.

De Bruxelles, le 2 pluviôse.

Les nouvelles des bords du Rhin annoncent que le prince Charles a envoyé l'ordre au baron d'Albini, commandant la levée en masse, de se mettre en marche avec un corps pour se porter vers le fort de Cassel; en conséquence, les hussards mayençais & un bataillon de chasseurs formant l'avant-garde, se sont mis en mouvement, le 25 nivôse. Le 26,

seize compagnies de paysans armés, de cent hommes chacune, ont pris la même route. Le 27, le reste des troupes de ligne mayençaises a remonté le Mein. Une partie de ces corps a traversé la ville impériale de Francfort, ce qui donne lieu à des réclamations fondées. Le baron d'Albini a établi son quartier-général à Höchst. Les hussards Sicules & les chasseurs tyroliens qui se trouvoient dans cette position, ont été plus en avant. Il paroît réellement que l'ennemi veut entreprendre le blocus de Cassel. On a fait passer à Mayence beaucoup de nouvelles troupes, destinées à s'opposer aux projets des troupes autrichiennes & électORALES.

D'après les lettres de Wesel, l'artillerie venant de Königsberg en Prusse, est pour l'armée d'observation de la Westphalie. Plusieurs régimens de cavalerie & d'infanterie, mis sur le pied de guerre, iront aussi sur le Bas-Rhin. On prévient que dans la campagne prochaine, si elle a lieu, les austro-russes dirigeront leurs principales forces sur le Rhin. Le gouvernement prussien étant plus décidé que jamais à faire respecter sa neutralité, a pris le parti de réunir, pour cette époque, entre le Weser & le Rhin, une armée de 60 mille hommes.

De Paris, le 5 pluviôse.

On a déjà calculé que la dépense administrative seroit diminuée, d'après le nouveau mode qui va être adopté, de près de vingt millions.

Il y aura aussi une économie assez considérable sur la dépense des tribunaux.

— On reçoit tous les jours de meilleures nouvelles des départemens insurgés: il paroît sûr qu'ils sont, à-peu-près, réduits à un seul département & à un seul chef.

— Le secrétaire d'état ne logera point, comme on l'avoit dit, à l'hôtel de Brienne; mais au palais même des Thuilleries.

— Les consuls ont arrêté qu'un conseiller d'état seroit chargé de ce qui est relatif à la formation de leurs maisons respectives. C'est à Bénézech que ce soin a été confié.

Le général Lasné doit épouser, sous peu, la jeune sœur du général Leclerc, beau-frère de Bonaparte.

— Le ministre de l'intérieur, Lucien Bonaparte, donne ce soir un bal, à l'occasion du mariage du général Murat avec une de ses sœurs.

— Le citoyen Jenner, commissaire diplomatique de la république helvétique à Paris, est nommé ministre plénipotentiaire près du premier consul, en remplacement du citoyen Zellner. Le citoyen Briate, employé au ministère de l'intérieur en Helvétie, lui est adjoind en qualité de secrétaire de légation.

— Des filoux ont hier au soir tenté, au Palais-Egalité, un stratagème d'un nouveau genre; mais il ne leur a pas réussi. Ils ont essayé de mettre le feu dans une maison de jeu, afin de s'emparer de la banque à la faveur du désordre. Il avoient en conséquence jetté de la poudre dans une cheminée: il en est résulté tout-à-coup une explosion assez forte. Les vitres de l'appartement ont été brisées; mais l'argent de la banque n'a pas été atteint. On a, dit-on, arrêté un jeune homme, comme prévenu d'être un des principaux auteurs de cet essai.

— L'affaire des citoyens Courtois & Fulchiron, qui devoit avoir lieu hier au tribunal de police correctionnelle, a été remise au 9, à cause de l'indisposition du cit. Slerstracten, un des prévenus.

— C'est à Antibes & non à Nice qu'est mort Championnet. Il est, dit-on, bien moins regretté de l'armée que Joubert.

— L'épidémie commence à diminuer à Grenoble.

— L'escompte est toujours à Bordeaux à 1 & 1/4 par mois.

— L'ex-directeur Barthelemi est parti de Hambourg, le 6 janvier, pour revenir à Paris.

— Il existe à l'hospice de la rue Saint-Antoine une négresse qui se dit âgée de 127 ans.

— Il y a eu en Europe, pendant le cours de ce siècle, quatre-vingt-dix-neuf exemples de longévité extraordinaire. Quelques individus ont vécu jusqu'à 100, 120 & même 175 ans. Les trois royaumes de la Grande-Bretagne comptent, pour leur part, 80 de ces hommes.

— D'après un dénombrement assez récent, la population des états du roi de Danemarck en Europe, est portée à 2,444,555 individus.

C O N S U L A T.

Arrêté du 2 pluviôse, an 8.

Les consuls de la république arrêtent :

L'exécution de la loi du 25 fructidor an 7, sur le personnel de la guerre, ayant été suspendue par la loi du 26 brumaire suivant, la solde des troupes sera payée, à compter du 1^{er} vendémiaire an 8, comme elle l'étoit antérieurement à ladite loi du 25 fructidor, sur le pied fixé par les loix des 23 floréal an 5, & 11 frimaire an 6.

Arrêté du même jour.

Les consuls de la république arrêtent :

Art. I^{er}. Les officiers de tous les grades, suspendus ou destitués, appelés à jouir du traitement de réforme par l'arrêté du 8 nivôse, ne toucheront ce traitement qu'à dater dudit jour 8 nivôse.

II. Les officiers de tous les grades, suspendus ou destitués, appelés à jouir du traitement de réforme par l'arrêté du 8 nivôse, qui ont été ou seront remis en activité pour être employés aux armées, recevront, en outre de leur traitement d'activité, la gratification de campagne.

Autre arrêté du même jour.

Les consuls de la république, vu l'arrêté du 7 nivôse, an 8; vu également les loix du 11 prairial, an 5, & du 13 fructidor, an 6, arrêtent :

Art. I^{er}. Les édifices remis par l'arrêté du 7 nivôse, à la disposition des citoyens pour l'exercice des cultes, & qui, antérieurement à l'époque de cet arrêté, servoient à la célébration des cérémonies Académiques, continueront de servir à cette célébration comme à celles des cérémonies des cultes.

II. Les autorités administratives régleront les heures qui seront données à l'exercice du culte & aux cérémonies civiles, de manière à prévenir leur concurrence; elles prendront les mesures nécessaires pour assurer le maintien du bon ordre & de la tranquillité dans le tems consacré au culte & aux cérémonies civiles.

Signé, BONAPARTE.

V A R I É T É S.

Examen impartial des deux lettres du premier consul de la république française & du roi d'Angleterre sur la paix.

La lettre du premier consul sur la paix, & la réponse du roi d'Angleterre, sont déjà jugées en Europe : le sentiment qui a dicté l'une, le caractère de modération & de philanthropie qui la distingue, l'élevation des idées & l'extrême simplicité de l'expression qui ne la rend que plus touchante;

enfin, cette démarche, si franche & si loyale du premier général de l'Europe, maudissant les fléaux de la guerre & invoquant la paix, tout cela a été vivement senti par tous ceux qui conservent quelque chose d'humain, tandis que l'ambiguïté de l'autre, ses insinuations évasives, l'incertitude des vues & de desseins qu'elle annonce, cet art de se réserver des motifs pour abandonner tous les partis selon les tems, a dû répandre chez toutes les puissances un mécontentement & une inquiétude générale.

L'auteur de cet écrit, après avoir examiné le ton de ces deux lettres, s'attache à prouver combien celle du consul doit inspirer de confiance pour le gouvernement, & rendre plus favorable la situation politique de la France. On peut juger maintenant de quel côté sont en Europe les principes conservateurs & le système défensif. L'Angleterre se plaint de notre ambition gigantesque, comme si l'ambition colossale des envahisseurs de l'Inde pouvoit être méconnue en Europe; comme si la destruction de la monarchie de Tippou-Saïb n'ajoutoit pas un poids immense dans la balance politique, & ne devoit pas alarmer toute l'Europe.

Le roi d'Angleterre annonce vaguement un moyen de pacification; mais, dit-il, nulle garantie des principes qui dirigeront le nouveau gouvernement; nul motif raisonnable pour juger de sa stabilité.

Quant aux principes du gouvernement, ils se développent chaque jour, en se dirigeant vers un système de liberté sage & éclairée, vers un but d'utilité publique, vers l'objet de la tranquillité intérieure, vers un plan simple d'administration économique, & sur-tout vers une politique élevée & morale, vers une diplomatie juste, généreuse, franche & digne des beaux jours de l'Europe.

Quant à la stabilité du gouvernement, il ne peut pas, dès sa naissance, offrir la stabilité que donne le tems; mais s'il présente toute la stabilité de la force & de la justice, de l'assentiment unanime du peuple français & du dévouement prononcé de ses nouveaux magistrats; quel ancien gouvernement de l'Europe peut offrir, en ce genre, d'aussi bonnes garanties?

Et quelle plus belle & plus forte garantie que celle d'un gouvernement robuste & sage! celle des consuls vertueux & éclairés d'une république puissante de trente millions de français! d'un général illustre, qui fut toujours fidèle à sa parole, qui fut toujours esclave de la foi publique, & qui a exposé toute sa gloire en garantie de tous ses devoirs!

Français, c'est donc vers la stabilité du gouvernement actuel que vous devez diriger vos vues, vos travaux, vos sentimens, vos unanimes efforts. L'Europe nous accuse de versatilité & d'inconstance, elle nous peint amis des nouveautés & divisés d'opinions. Ne pouvant s'empêcher d'admirer notre courage, elle voudroit flétrir notre caractère: désespérant de nous vaincre dans les champs de bataille, elle voudroit nous désunir dans les cités. Subjuguée par la foi punique, elle voudroit effacer la probité française.

Bourse du 5 pluviôse.

Rente provisoire, 10 fr. 38 c. — Tiers consol., 18 fr. 38 c. — Bons $\frac{3}{4}$, 1 fr. 3 c. — Bons $\frac{3}{4}$, — Bons $\frac{1}{4}$, . . . — Bons d'arrérage, 87 fr. — Bons pour l'an 8, 65 fr. 38 c.